



**FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'ENVIRONNEMENT**

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
Tél : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 –
E mail : fd.equipement@cgt.fr

Montreuil le 4 avril 2008

Déclaration Liminaire au CCHS du 4 avril 2008

DROIT D'ALERTE DE LA CGT.

La CGT dans une déclaration précédente au CCHS avait attiré l'attention de l'administration sur la situation au Service Navigation Rhône Saône. Dans ce service, en particulier au siège de LYON, des agents travaillant sur écran informatique n'ont pas eu de visites médicales depuis plus de cinq années pour certains. Cette situation est due en partie à l'absence de Médecin de prévention. Lors d'une déclaration précédente, l'administration s'était engagée à résoudre ce problème. Plusieurs mois se sont écoulés et la situation n'a pas évoluée. Plus grave, les conditions de travail se dégradant suite aux réductions de personnel successives, notamment à la commission de surveillance, des agents sont au bord de la rupture.

- Trouvez vous normal que des agents pleurent au travail ?
- Trouvez vous normal que des agents pleurent en assemblée générale ?

Ceci est le signe d'une grande souffrance au travail.

Le risque est grand que l'irréparable se produise. Cette situation n'est malheureusement pas isolée, d'autres services la subissent eux aussi, notamment le Loiret, ainsi que les Alpes maritimes qui eux, n'ont plus de visites médicales depuis 3 ans !

Nous attirons votre attention sur ces faits et nous n'hésiterons pas à vous en faire endosser l'entière responsabilité, dans la mesure où ils auraient des conséquences pathogènes sur la santé des agents.

Les représentants CGT

Ça suffit !

**en 1 mois : 3 suicides
 1 accident mortel**